

Partie rédactionnelle du rapport d'activité

IMPORTANT : La police de caractères utilisée pour rédiger le contenu des rubriques suivantes doit avoir une taille minimale de 12 points. La longueur maximale du contenu de certaines rubriques est limitée. Les limites indiquées ainsi que l'organisation générale des rubriques doivent être strictement respectées. L'ensemble de cette partie rédactionnelle ne doit pas excéder une longueur totale de 15 pages (hors annexes). La taille du fichier PDF correspondant ne doit pas être supérieure à 2 mégaoctets.

Nom patronymique :

Prénom :

NUMEN :

Synthèse de la carrière :

Présentation de la carrière faisant apparaître les éléments jugés les plus significatifs (**rubrique limitée à 6000 caractères, blancs non compris, soit environ 2 pages**) :

Activité scientifique :

1. *Présentation des thématiques de recherche : grands axes de recherches et apport dans le ou les domaines concernés (la rubrique 1 est limitée à 6000 caractères, blancs non compris, soit environ 2 pages) :*
 2. *Publications : présentation, en quelques lignes, des 5 publications (ou brevets, éditions de logiciels) jugées les plus significatives parmi celles citées en annexe (celles-ci ne doivent pas être jointes) :*
 3. *Encadrement et animation recherche :*
 - *Direction, animation laboratoires et équipes de recherche*
 - *Organisation colloques, conférences, journées d'étude*
 - *Direction de thèses et autres travaux (détail en annexe)*
 - *Réseaux de recherche*
 - *Gestion et valorisation de collections*
 4. *Valorisation de la recherche :*
 5. *Rayonnement : échanges internationaux (participation à un réseau de recherche, invitations dans des universités étrangères...), expertise (organismes nationaux ou internationaux), responsabilités éditoriales, participation jury de thèse et de HDR, diffusion du savoir, responsabilités et activités au sein des sociétés savantes :*
 6. *Autres :*
-

Activités pédagogiques :

1. *Présentation de l'activité d'enseignement : principaux enseignements en mettant l'accent sur les matières enseignées, les pratiques pédagogiques, les responsabilités pédagogiques particulières : création d'un enseignement, d'une formation, direction d'une équipe pédagogique... (la rubrique 1 est limitée à 6000 caractères, blancs non compris, soit environ 2 pages) :*
 2. *Présentation synthétique des enseignements par niveau (L.M.D), par type de formation (formation initiale/continue, professionnelle, présentielle /à distance) et par nature (Cours, TD, TP, encadrement de travaux de fin d'étude et de stages) :*
 3. *Direction et animation de formations, dont partenariats internationaux :*
 4. *Rayonnement et activités internationales :*
-

Activités hospitalières (cette rubrique ne concerne que les disciplines pharmaceutiques) :

1. *Présentation de l'activité hospitalière en faisant apparaître les éléments jugés les plus significatifs (la rubrique 1 est limitée à 6000 caractères, blancs non compris, soit environ 2 pages) :*
2. *Membre/Direction d'Unité fonctionnelle, de Service :*
3. *Présence/Direction : Commission Consultative Médicale (CCM), Commission Médicale d'Etablissement (CME) :*
4. *Recherche clinique :*

Responsabilités Collectives :

1. *Présentation générale des responsabilités particulières (la rubrique 1 est limitée à 6000 caractères, blancs non compris, soit environ 2 pages) :*
2. *Responsabilités administratives :*
 - *Présidence, vice présidence, participation aux conseils centraux*
 - *Direction des composantes et participation aux conseils*
 - *Direction d'école doctorale ou de collèges doctoraux*
3. *Responsabilités dans les projets et la vie collective de l'établissement :*
 - *Missions*
 - *Gestion de projets*
4. *Responsabilités et mandats nationaux, ou régionaux :*
 - *Participations à des instances nationales - CNU, CNRS...-, conseils des EPCS, jurys de concours.*
 - *Responsabilités exercées dans les Agences Nationales (AeReS, ANR, ...)*

Annexes

Liste classée des publications : (celles-ci ne doivent pas être jointes)

- *Ouvrages individuels et collectifs :*
- *Articles. Présentation des publications selon les spécificités disciplinaires. Les candidats sont invités à se reporter aux préconisations formulées par leur section.*
ex : dans revue internationale à comité de lecture,
dans revue nationale à comité de lecture
- *Conférences, congrès et colloques à communication (Conférences internationales à comité de lecture et actes publiés) :*
- *Brevets, licences, logiciels :*
- *Autres :*

Direction de thèses :

- *Nombre de thèses soutenues et nombre de thèses en cours :*
- *Liste des thèses soutenues (en précisant, le cas échéant, le taux de co-encadrement) :*
- *Liste des thèses en cours (en précisant, le cas échéant, le taux de co-encadrement) :*
- *Devenir des docteurs (si l'information existe) :*